# Les élus de Seine-Saint-Denis parrains de lycéens étrangers privés du droit au séjour (Parrainage départemental du 24 mars)

## **Contact sur ce dossier pour RESF:**

Marigold BOBBIO: 06 89 36 10 17 / marigoldbobbio@yahoo.fr

Jean-Michel DELARBRE: 06 89 30 86 15 / jean-michel.delarbre@ldh-france.org

Saint-Denis, le 8 juin 2012

A Monsieur François HOLLANDE
Président de la République
A Monsieur Jean Marc AYRAULT
Premier ministre
A Monsieur Manuel VALLS
Ministre de l'Intérieur, chargé de l'Immigration

Objet : Démarche commune des élus de Seine-Saint-Denis, parrains républicains de lycéens étrangers privés du droit au séjour

Monsieur le Président, Monsieur le Premier Ministre, Monsieur le Ministre.

Elus de la République, nous avons accepté le 24 mars 2012 de parrainer un lycéen ou une lycéenne étrangère de Seine-Saint-Denis privé(e) du droit au séjour par une législation particulièrement restrictive.

#### Notre préoccupation commune : le sort de ces jeunes

Nous sommes en effet particulièrement préoccupés par leur avenir :

- ils sont arrivés mineurs sur notre territoire, souvent par l'effet d'une décision qui ne leur appartenait pas.
- Ils vivent en France des situations très diverses, pour certains isolés, pour d'autres bénéficiant du soutien de leurs parents ou d'un proche.
- Ils se sont investis pleinement dans un parcours scolaire dont ils savent que la réussite est pour eux un gage d'insertion.
- Ils sont pris en charge par des équipes éducatives qui croient à l'importance du droit à l'Education pour tous les jeunes et veulent donner à chacun une formation qualifiante.

Lorsqu'ils atteignent 18 ans, c'est une vie de « galère » qui les attend, entre l'angoisse du contrôle, de l'arrestation, de l'enfermement en rétention, de l'expulsion et le sentiment de ne pas être comme les autres, la culpabilité, la peur des réactions de rejet. Car les démarches en préfecture se terminent fréquemment en impasse :

- Ils font trop souvent l'objet d'une décision de refus de séjour avec obligation de quitter le territoire, assortie pour certains d'entre eux d'une mesure de bannissement : l'interdiction de retour sur le territoire français pour des périodes de 1 à 3 ans.
- Au mieux, ils obtiennent un titre « étudiant » qui ne fait que repousser le problème à la fin de leur cursus et leur ferme certains parcours de formation.

Même si l'action du Réseau Education Sans Frontières et la solidarité des enseignants, des parents d'élèves et des jeunes ont permis de limiter le nombre des « expulsions », de maintenir nombre de ces jeunes dans un cadre scolaire relativement protecteur, et pour beaucoup d'arracher par le soutien un droit au séjour, leur situation est pourtant loin d'être réglée.

### Notre demande : leur droit au séjour, leur droit à l'avenir parmi nous

Appartenant à différentes familles politiques de la gauche, nous sommes unanimes pour réclamer que des instructions soient données aux Préfets, afin que

- les arrêtés de refus de séjour qui frappent nombre de nos filleuls soient abrogés au plus tôt, sans attendre l'issue des différents recours engagés (cf. liste remise au préfet de Seine-Saint-Denis le 16 mai dernier);
- un titre de séjour « vie privée et familiale » soit accordé à tous ces jeunes majeurs scolarisés afin de leur permettre de construire leur vie parmi nous.

Au-delà, nous souhaitons qu'une **refonte du Code de l'Entrée, du Séjour et du Droit d'Asile**, prévoie des dispositions plus humaines et plus généreuses, notamment en faveur des jeunes scolarisés dont la réussite et l'intégration seraient conformes aux principes de la République et devraient favoriser le dynamisme de notre société comme sa nécessaire ouverture sur le monde.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à notre démarche, nous vous prions d'accepter, Monsieur le Président, Monsieur le Premier Ministre, Monsieur le Ministre, l'assurance de nos respectueuses salutations.

#### Signataires:

Alain AMEDRO, Vice-président du Conseil régional d'Ile-de-France

Aline ARCHIMBAUD, Sénatrice de Seine-Saint-Denis François ASENSI, Député de Seine-Saint-Denis Eliane ASSASSI, Sénatrice de Seine-Saint-Denis

Nadia AZOUG, Maire adjointe de Pantin, Conseillère régionale Ile de France

Gname BAGAYOKO, Conseillère municipale de Saint-Ouen

Claude BARTOLONE, Député, Président du Conseil général de Seine-Saint-Denis

Pascal BEAUDET, Conseiller général de Seine-Saint-Denis Belaïde BEDREDDINE, Conseiller général de Seine-Saint-Denis

Serge BOCQUET, Conseiller municipal de Bobigny
Corinne BORD, Conseillère régionale Ile de France
Hervé BRAMY, Conseiller général de Seine-Saint-Denis

Patrick BRAOUEZEC, Député de Seine-Saint-Denis Maïté CHAMBAUD, Maire Adjointe de Noisy le Grand Claude DILAIN, Sénateur de Seine-Saint-Denis Remi FORGEAS, Maire adjoint de Saint-Ouen Daniel GARNIER, Maire Adjoint d'Aubervilliers

Gilles GARNIER, Conseiller général de Seine-Saint-Denis

Daniel GOLDBERG, Député de Seine-Saint-Denis Mohamed HAKEM, Maire Adjoint de BAGNOLET

Mathieu HANOTIN, Vice-président du Conseil général de Seine-Saint-Denis

Miguel HERNANDEZ, Maire Adjoint d'Aulnay sous Bois

Abdelhak KACHOURI, Vice-président de la Région IdF, Maire Adjoint de Saint-Ouen

Jean-Jacques KARMAN

Pascale LABBE,

Jean LAFONT,

Patrick LE HYARIC,

Conseiller général de Seine-Saint-Denis

Conseiller municipale de Noisy le Sec

Conseiller régional d'Ile-de-France

Député au Parlement Européen

Sabrina METAYER, Maire Adjoint de Bondy

Catherine PEYGE, Maire de Bobigny

Gilbert ROGER, Sénateur de Seine-Saint-Denis

Abdel SADI, Maire Adjoint de Bobigny, Conseiller général de Seine-Saint-Denis

Jacques SALVATORE, Maire d'Aubervilliers Sylvine THOMASSIN, Maire de Bondy

Abdelkader TOUALA, Conseiller municipal de Gagny Yannick TRIGANCE, Conseiller régional d'Ile-de-France

Stéphane TROUSSEL, Vice-président du Conseil général de Seine-Saint-Denis Henriette ZOUGHEBI, Vice-présidente du Conseil régional d'Ile-de-France